

La Cour des Comptes se penche sur Radio France



Article rédigé par *Ojim*, le 04 février 2025

Source [Ojim] : La société Radio France est détenue à 100% par l'état et regroupe 7 antennes : *France Inter*, *France Info*, *France Culture*, *France Musique*, *France Bleu*, *FIP*, *Le Mouv'*.

Après une pause dans les années 2018–2022, les dotations publiques à Radio France sont reparties à la hausse en 2023 et s'élevaient à 652 millions d'Euros en 2024, soit environ 85% du chiffre d'affaire total. Le dernier rapport de la cour des comptes sur Radio France a été remis le 10 Janvier 2025.

Si le rapport s'efforce de positiver ce qui peut l'être, il ne masque pas les échecs et les pesanteurs structurelles et il permet de se faire une idée relativement précise de ce qu'est aujourd'hui le groupe Radio France.

[Lire la suite](#)

04/02/2025 01:00